



Assemblée Générale de l'Association Urbamet

jeudi 23 juin 2005

Procès-verbal

Lieu : IAURIF, 15 rue Falguière, 75015 Paris

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association Urbamet s'est réunie le jeudi 23 juin 2005 sur convocation de son président dans les locaux de l'IAURIF, à Paris dans le 15^{ème} arrondissement, 15, rue Falguière.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation PV de l'AG du 9 décembre 2004
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2004/2005
- Quitus au trésorier
- Renouvellement du Conseil d'administration
- Programme de travail 2005/2006
- Projet de budget pour 2005/2006
- Questions diverses

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président, Alain Jacq

L'Assemblée Générale est accueillie dans les locaux de l'IAURIF par le Directeur Général, François Dugény, qui adresse la bienvenue à tous les participants en rappelant combien l'Institut est attaché à l'association Urbamet qui y trouve son siège social.

Le Président, Alain Jacq, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare l'Assemblée Générale ordinaire ouverte. Il passe aux différents points de l'ordre du jour.

1- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2004

Le Président après avoir rappelé que le projet de Procès verbal avait été joint à la convocation à l'Assemblée générale demande si des remarques sont apportées par les uns ou les autres des membres.

Aucune question n'étant posée, le Président passe au vote.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2004 est adopté à l'unanimité.

2- Rapport moral 2004-2005 présenté par le Président Alain Jacq

Après avoir rappelé que compte tenu de la date de la précédente Assemblée Générale le 9 décembre dernier, il s'est écoulé peu de temps, le Président remarque combien les premiers mois de 2005 ont été productifs.

Il dresse un tableau rapide des principales actions réalisées dans le cadre du programme de travail 2004-2005, renvoyant pour les précisions aux exposés de chaque responsable :

1 - Réseau et banque de données URBAMET

En plus des tâches courantes de gestion et d'alimentation de la banque de données, l'intégration de documents en texte intégral s'est poursuivie, la limitation de l'accès gratuit à deux années de publication pour la banque de données Urbamet, sur le site Urbamet.com, au lieu des trois années précédemment a été opérée, enfin, la mise à jour du Thésaurus matière a été réalisée. De plus le démarrage de la mise à jour du Thésaurus géographique a été lancé.

2 – Urbadoc

L'ouverture du site a eu lieu fin janvier 2005 : <http://www.urbadoc.com> ainsi que les mises à jour trimestrielles (mars et juin). La commercialisation a donc pu démarrer en France comme chez nos partenaires. Quant aux contacts avec l'INIST pour l'intégration des données extraites de Francis et Pascal, ils ont été poursuivis et se déroulent encore maintenant puisque la dernière réunion technique s'est tenue lundi dernier 20 juin au CDU.

3 – Le site Urbamet.com.

Pour faciliter l'accès du public anglophone et hispanophone au site internet de l'association, la traduction en anglais et en espagnol des pages essentielles à la connaissance de son contenu a été réalisée. Et la réorganisation du site est actuellement en cours.

4 – Manifestation salon I-Expo les 1^{er} et 2 juin 2005. La tenue du stand Urbamet a été l'occasion de réaliser les documents et panneaux de présentation rendus nécessaires par le lancement du produit Urbadoc.com.

Quelques travaux ont été reportés

Pour Urbamet : la finalisation du « Guichet d'alimentation » dont parlera André Davignon du Cete Nord-Picardie,

et pour Urbadoc : le développement chez NEXUS d'un module de paiement à l'acte pour URBADOC ainsi que l'intégration des banques de données de l'INIST/CNRS : Pascal et Francis.

Enfin, un document non prévu au programme de travail a été réalisé et envoyé à tous les associés « Respect du droit des auteurs de documents électroniques publiés sur Internet » qui sera exposé au cours de la matinée par Rosa Casany.

Dans sa conclusion, le Président annonce que la réorganisation en cours au sein du Ministère de l'Équipement l'amène à prendre d'autres fonctions et que c'est donc la dernière assemblée qu'il préside. Dès que son remplaçant sera nommé, il en tiendra informé le nouveau Président. Il saisit cette occasion pour féliciter les membres pour la qualité des travaux réalisés et renouvelle ses encouragements à tous, pour la poursuite des activités de l'association.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

3- Présentation du Bilan d'activités 2004 / 2005

Banque de données Urbamet, Administrateur : Camille Maillard :

- Présentation de la banque de données au 31 décembre 2004 : Statistiques de contenu et d'alimentation, les différents accès. (Cf. Document sur le site),

Thésaurus géographique, Animateur : Joël Montarou, CDU

« La dernière édition « Papier » du thésaurus géographique date de 1992. Tous les changements intervenus depuis la disparition de l'Union soviétique en 1991 n'avaient pas ou très peu, été pris en compte. Actuellement, 226 Etats souverains et territoires non indépendants se partagent la surface du globe. Certaines modifications et augmentations d'informations s'imposent.

- Remplacer le nom des Etats et des villes qui ont changé de noms.
Ex : Antananarivo (anct. Tananarive), ou Zimbabwe (anct. Rhodésie)
- Regrouper un certain nombre d'Etats dans un même ensemble géopolitique.
Ex : Afrique du Nord, du fait de leur proximité et de caractéristiques communes jugées significatives.
- Rajouter le nom des villes de taille importante ou de régions (ex. Soudan) ou d'entités particulières qu'il convient de prendre en compte.
- Ex. la Bosnie-Herzégovine est un état fédéral constitué de 2 entités : la fédération de Bosnie-Herzégovine et la République Serbe conformément aux accords de Dayton signés en décembre 1995. La ville de Broko a un statut de district autonome.
- Corriger l'orthographe de certains noms.
- Supprimer des noms de villes qui n'existent pas, ainsi que des quartiers. »

J. Montarou demande que toutes les personnes intéressées par ce thème s'inscrivent auprès de lui pour participer aux réunions de travail qu'il animera au cours de l'année 2005-2006.

Commission Partage des champs, Colette Galmiche

La Commission Partage des champs s'est réunie le 31 janvier.

- Répartition de l'indexation des Périodiques
403 titres de périodiques sont régulièrement indexés dans Urbamet. La liste de cette répartition est consultable en ligne sur le site Urbamet.com
Rappel : Tout nouveau Périodique indexé doit donner lieu à une fiche d'identification envoyée à Colette Galmiche au CDU, fiche présente sur le site Urbamet.com
- Répartition de l'indexation des Editeurs.
La dernière liste publiée datant de 1992, il était nécessaire de la revoir complètement. La mise à jour est donc maintenant en ligne sur le site Urbamet.com
Recommandation : Pour tous les autres éditeurs, il est tout à fait indispensable que les responsables de l'indexation se contactent AVANT de lancer le travail pour éviter les doublons (temps de travail et financement gaspillés).

Commission Thésaurus, Linda Gallet

La Commission s'est réunie le 31 janvier et a décidé la création du descripteur « Conseil de quartier » fils de Assemblée locale dans le tableau Collectivités territoriales. Un lien « Voir aussi » a été créé avec le descripteur Participation, du tableau Sciences humaines.

Définition : Afin de favoriser le développement de l'activité citoyenne, la loi n°2002-276 du 27/02/02 relative à la démocratie de proximité a rendu obligatoire la constitution de conseils de quartier dans les communes de 80000 habitants et plus. Les conseils de quartier sont des lieux de démocratie locale de proximité qui associent élus, habitants et associations. Ils s'expriment sur tous les aspects de la vie du quartier ou de la ville et contribuent à la réflexion sur les projets envisagés.

La commission a confié à Philippe Gallois du Cete Nord-Picardie, l'analyse des Descripteurs candidats. Il est chargé de faire des propositions lors de la prochaine réunion.

L'IAURIF travaillera sur les notions de Sécurité et les concepts qui pourraient être proposés dans Urbamet.

4- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2004-2005 et projet de budget 2005-2006, par le Trésorier, Philippe Montillet

Les comptes de cet exercice (2004-2005) reflètent exactement la vie de l'association marquée depuis 18 mois par la mise en place du projet Urbadoc.

Les retards dans la mise en ligne ont eu leur conséquence en matière financière.

Ainsi pour la première fois le bilan de l'exercice est déficitaire. Mais, je vous rappelle que nous l'avions prévu et nous avons des provisions et un fonds de réserve. Cela nous permet de passer cette mauvaise période. Elle n'a eu qu'un temps et depuis la situation est en phase de redressement avec les premiers abonnements à Urbadoc qui entrent. Dans un second temps nous visons à récupérer le même nombre d'abonnés que celui des « clients » à Urbadisc ce qui nous permettra de retrouver l'équilibre annuel; dans un second temps, d'accroître le nombre des abonnés avec ce produit nettement plus performant.

L'exercice se termine avec un solde négatif de 3 556,26 euros.

Sur l'exercice et les comptes en général quelques précisions :

Cotisations

- Pour 2005, 53 cotisations ont déjà été acquittées, à ce jour, pour 77 appelées. Les autres, n'en doutons pas, vont rentrer progressivement d'ici à septembre comme c'est chaque année le cas.
- Pour 2006, le Bureau propose que le montant de la cotisation soit maintenu à 152 € sauf avis contraire de l'Assemblée générale

Dans le compte d'exploitation, le poste « Achats » demeure toujours le plus important même s'il a quelque peu changé de nature par rapport aux autres années. En effet les coûts de fabrication des divers céderoms (production et pressage) ont fondu pour être remplacés par d'autres liés à Urbadoc, à commencer par plusieurs consultations juridiques nécessaires pour organiser le travail en commun de producteurs venant de cinq pays. Un autre nouveau poste concerne l'hébergement Urbamet sur le CETE de Lille. Ce poste sera désormais annuel.

Le poste « Déplacements » correspond essentiellement aux frais occasionnés par les réunions d'Urbadata qui ont lieu chez chacun de nos partenaires européens. Ces frais sont donc incompressibles, plusieurs réunions ayant eu lieu cette année à Paris, ces frais ont été très réduits par rapport à l'exercice passé.

Du point de vue des recettes, la situation comptable est mauvaise par rapport à l'exercice précédent mais elle demande à être expliquée.

- la mise en place d'Urbadoc a été plus tardive que prévue et les abonnements n'ont donc pas pu commencer en septembre dernier comme cela avait été prévu, d'où un décalage des rentrées financières.
- tous les organismes qui avaient démarré leur abonnement au cédérom Urbadisc avec l'édition 2003-2 (soit la dernière édition) n'avaient reçu qu'un seul cédérom. Ils avaient donc droit à l'équivalent en Urbadoc, soit 6 mois d'abonnement. D'où, là encore, l'absence de recettes au titre de l'exercice.
- heureusement la situation est actuellement en train de changer. Les bonnes nouvelles arrivent avec de nouveaux clients (trois qui n'achetaient pas Urbadisc); les abonnements qui commencent à arriver (déjà 10) et les formulaires de réabonnement qui viennent d'être expédiés à tous ceux qui vont terminer leur abonnement Urbadisc/Urbadoc en juillet.

Tout cela devrait donc se retrouver dans les comptes de l'an prochain.

En ce qui concerne le Bilan, celui de notre association demeure très sain.

Sur le bilan, juste une ou deux remarques.

Une partie des charges est mise en provision, car toutes les factures définitives de 2005 n'étaient pas encore réglées à la fin de l'exercice notamment ce qui concernait l'hébergement par le CETE Nord Picardie.

A noter aussi que les frais de licence qui auraient dû apparaître dans le compte d'exploitation n'ayant toujours pas été facturés au 31 mai 2005, ils apparaissent toujours au Bilan en provision. Nous espérons que ce compte sera soldé au prochain exercice. Nous les retrouverons l'an prochain (voir projet de budget 2005/2006).

Nos réserves ont diminué. Elles restent encore importantes afin de répondre aux frais qui vont correspondre à notre changement de système d'exploitation tant que les abonnements seront encore fragiles.

Il s'agit donc d'une précaution de gestion « en bon père de famille ». Je vais soumettre au Conseil d'administration si l'Assemblée l'accepte de mettre la moitié de cette somme sur un compte rémunéré.

Ceci posé, quelques remarques pour terminer :

- Je remercie, comme chaque année, tous ceux qui règlent rapidement leur cotisation et les abonnements. Cela évite les relances, ce qui est un gain de temps appréciable...Je rappelle que le travail de comptabilité pour Urbamet est effectué bénévolement par une personne de l'IAURIF que je tiens à remercier publiquement.

Dans une association, il faut que chacun remplisse ses obligations si l'on veut que le système continue à bien fonctionner.

Donc merci à tous.

Merci aussi de bien nous communiquer, dans la mesure du possible, la copie de votre virement comptable car nous avons parfois du mal à imputer des virements administratifs qui arrivent directement des agences comptables sans que nos références figurent toujours. Cela nous fera gagner du temps.

- Je remercie aussi toute l'équipe de l'IAURIF qui m'assiste dans mon travail de trésorier, comme de membre permanent de groupe de travail qui assiste le Bureau et le Conseil d'Administration.

Le Trésorier demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

En leur absence, il passe la parole à Olivier Deliry, Commissaire aux comptes de l'association depuis sa désignation à ce poste par vote de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2003 conformément aux statuts de l'Association.

Olivier Deliry reprend le texte inséré dans le rapport qu'il a remis au président ainsi qu'au Trésorier.

« Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents communiqués aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels. »

Le président demande à l'assemblée de voter sur le rapport financier du Trésorier, sur le montant annuel de la cotisation comme l'a demandé le Trésorier, ainsi que sur la proposition faite de placer une partie des réserves pour en tirer quelques produits financiers. « compte non spéculatif » comme le souligne le Président...

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2004/2005 tels qu'ils viennent d'être présentés par le Trésorier et confirmés par le Commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le maintien de la cotisation annuelle à 152 euros (cent cinquante deux euros).

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve le projet de placer une partie des réserves.

5- Quitus au trésorier

Le président demande à l'assemblée de voter sur le quitus à donner au Trésorier.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne quitus au Trésorier pour sa gestion et ses comptes de l'exercice 2004/2005

6- Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président annonce des modifications à intervenir dans la composition du Conseil d'administration tenant essentiellement à des changements de titulaires au sein des organismes membres de l'Association.

Organismes	Représentant	Nouveau titulaire
Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole	Nathan STARKMAN	Nathan STARKMAN
Association Internationale Villes et Ports	Olivier LEMAIRE	Olivier LEMAIRE

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat / ANAH	Françoise SALVADOR	Françoise SALVADOR
Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer/ CERTU	Jean-Paul DUMONTIER	Jean-Paul DUMONTIER
Conseil français des Urbanistes / CFDU	Pierre PELLIARD	Pierre PELLIARD
Ecole d'Architecture de Lille	Bernard WELCOMME	En instance
Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU	Marcel BELLIOU	Marcel BELLIOU
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF	Fouad AWADA	François DUGENY
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF	Philippe MONTILLET	Philippe MONTILLET
Institut d'Urbanisme de Paris / Université de Paris XII - Val-de-Marne / IUP -Créteil	Bernard ECREMENT	Bernard ECREMENT
Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de l'Université de Bordeaux III / IAB	Jean MARIEU	Jean MARIEU
ISTED	Anne CHARREYRON-PERCHET	Anne CHARREYRON-PERCHET
Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer / DGHUC	Alain JACQ	Le Chef du Service de l'aménagement, de l'urbanisme
Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer / DRAST	Dominique MALTHERRE	Dominique MALTHERRE
Ministère de la Culture et de la Communication/Direction de l'Architecture et du Patrimoine / DAPA	Eric LANGEREAU	Eric LANGEREAU

Le président passe alors au vote pour l'approbation du nouveau Conseil d'Administration.

A l'unanimité l'Assemblée Générale approuve la composition du nouveau Conseil d'Administration.

Le Président sortant suspend alors l'Assemblée générale pour permettre au Conseil d'Administration de se réunir et, entre autres points à l'ordre du jour, de nommer en son sein le Bureau.

La séance est suspendue à 10 h 30.

Durant la suspension de séance, des exposés et présentation techniques sont effectuées :

- « Respect du droit des auteurs de documents électroniques publiés sur Internet », Rosa Casany (Document sur le site)
- Le Guichet d'alimentation d'Urbamet, André Davignon, (cf. Annexe 1)
- L'indexation des documents numériques : cédérom, DVD, C. Maillard (Document sur le site)

- Les documents en texte intégral dans Urbamet : Note modifiée, C. Maillard (Document sur le site)
- Démonstration d'Urbadoc.

La séance reprend à 11 h 30

Le nouveau Bureau de l'association qui vient d'être nommé par le Conseil d'Administration, est présenté par son Président, François Dugény.

- **Président : François DUGENY**, Directeur Général de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF
- **Vice-Président : le chef du Service de l'aménagement, de l'urbanisme** au Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
- **Secrétaire : Dominique MALTHERRE**, Chargée d'études à la Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques au Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer,
- **Trésorier : Philippe MONTILLET**, Directeur du Département Information-Documentation-Multimédia à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF.

Membres du Bureau :

- **Marcel BELLLOT**, Délégué Général de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU,
- **Jean MARIEU**, Directeur de l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme de l'Université de Bordeaux III,
- **Françoise SALVADOR**, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat / ANAH.

François Dugény nouvellement élu, prend la Présidence de l'Assemblée générale. Il s'adresse à l'assemblée notamment pour rappeler qu'il aura à cœur de mettre en oeuvre le programme de travail et redit la place qu'il accorde aux travaux de Documentation, soutien naturel de tous les travaux d'étude.

7- Programme de travail 2005/ 2006

Le Président donne la parole à Michel Griffon qui expose les principaux points du programme de travail pour l'année à venir :

Développement et production :

- Banque de données URBAMET
 - Poursuite de l'alimentation de la banque de données.
 - Finalisation du « Guichet d'alimentation », par le CETE Nord-Picardie.
 - Thésaurus géographique : Réorganisation et mise en ligne sur le site. Animation Joël Montarou.
 - Thésaurus matières : Traduction en espagnol et mise en ligne. Pilotage : CDU.
 - Accès au texte intégral des documents : Contacts avec des sites publics français et étrangers. Pilotage CDU et IAURIF.
 - Urbamet sur la plateforme OVID / INIST.
- Réalisation de cédérom :

- 1 cédérom commun pour le thésaurus matières et géographique
- URBADOC :
 - 4 mises à jour par an
 - Commercialisation
 - Partenariat avec l'INIST : Les extraits de Pascal et Francis sur Urbadoc.
 - Développement chez NEXUS d'un module de paiement à l'acte pour URBADOC
- Le site URBAMET.COM
 - Réorganisation. Développement et mise en ligne.
- Banque de données produite à partir d'Urbamet
 - Projet 2005/2006 : Banque de données « Texte intégral ».

Animation et Formation:

- Journée de formation et d'information le 20 octobre 2005 au CDU:
 - Urbadoc
 - Open Access
 - Autres demandes de formation

Association Urbadata:

- Participation à l'assemblée générale de l'Association Urbadata..

Points spécifiques à signaler :

Renvoi du cédérom Urbadisc :

Michel Griffon rappelle que tous les membres actuellement encore détenteurs du cédérom Urbadisc doivent absolument le renvoyer, car la licence d'utilisation est arrivée à son terme le 1^{er} janvier 2005, donc à ce jour elle n'est plus valable. En conséquence, les utilisateurs qui n'ont pas encore renvoyé le cédérom se trouvent dans l'illégalité. Les pénalités pour abus d'utilisation peuvent être extrêmement élevées. L'Association Urbamet ne peut être tenue pour responsable de ces utilisations hors délai.

Le cédérom Urbamet/Archires

Il précise ensuite qu'une nouvelle édition du cédérom URBAMET/ARCHIRES ne peut être déjà inscrite dans le programme de travail car toutes les Ecoles d'architecture n'ont pas encore répondu. Ce point est donc en attente pour l'instant.

Le président passe alors au vote pour l'approbation du programme de travail 2005-2006.

A l'unanimité l'Assemblée Générale approuve le programme de travail 2005-2006.

8- Projet de Budget 2005/2006, par le Trésorier

Pour mener à bien le programme de l'Association, le Président demande que le projet de budget établi par le Trésorier soit approuvé. Il passe la parole au Trésorier.

Le Trésorier annonce que c'est un esprit de prudence qui a présidé à l'élaboration du projet de budget pour 2005/2006. Il est basé sur la situation des exercices passés et tient compte de la situation difficile qui a été mentionnée lors de la présentation des comptes.

Les postes « cotisations » et « produits » ont été calqués sur ceux de l'année écoulée et des prévisions que l'on peut faire sur les abonnements nouveaux, c'est à dire sur une gestion à périmètre égal.

Un budget « promotion » a été prévu afin de mieux faire connaître Urbadoc en ligne.

A noter, le poste « formation » maintenu pour assurer la mise à niveau selon les développements d'Urbadoc.

Le Président passe alors au vote

A l'unanimité, l'Assemblée Générale adopte le projet de budget présenté par le Trésorier.

9- Questions diverses

L'assemblée ne pose aucune question.

Aucun point n'étant plus à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 12 h 30.

Exposé d'André Davignon, CETE Nord-Picardie « Guichet d'alimentation de DORIS »

L'objectif de ce « guichet » est d'automatiser certains contrôles et corrections, en mode Web, à partir d'un navigateur pour :

- raccourcir le temps entre la saisie et la mise en ligne.
- Eviter les pollutions des tables de Doris.
- Supprimer à terme les connexions Client/serveur sur Doris.

Historique

Le travail a été engagé en 2004, année au cours de laquelle plusieurs réunions se sont tenues entre le CETE Nord-Picardie et les coordonnateurs et les coproducteurs qui alimentent directement à partir de leur propre logiciel.

Le projet a été interrompu suite au départ du vacataire en charge du développement au CETE Nord-Picardie. Cette année, le CETE a lancé une consultation dont les résultats viennent d'être dépouillés. C'est la Société AJLSM (qui a développé SDX, donc qui nous connaît) qui a remporté la consultation.

Planning

La livraison du produit au CETE est programmée pour la mi-octobre, ce qui nous permet de fixer pour début 2006, la livraison du guichet aux coproducteurs (prenant ainsi en compte les retards éventuels et les tests).

Patrick Cardon explique quels types de contrôles seront ainsi automatisés. Les changements ne porteront pas sur le circuit des documents (coproducteur/coordonnateur/mise en ligne) mais sur la manière de procéder, car beaucoup d'erreurs devraient être corrigées automatiquement.

Aujourd'hui, il faut compter 1 mois pour que les documents soient consultables en ligne. Lorsque les utilisateurs se seront appropriés l'outil, le guichet permettra de raccourcir ce temps à 15 jours.

Mais, c'est un outil qu'il faut prendre en main, qui sera accessible par le navigateur car il n'y a rien à installer sur les postes micro. A terme, avec le guichet d'alimentation associé à la nouvelle interface web de DORIS, la saisie des notices pourra se faire uniquement à partir du navigateur et les accès client/serveur seront supprimés.